



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 24379

Texte de la question

M. Julien Aubert appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les permis à points. Si au moment de son entrée en vigueur, le permis à points avait pour but d'améliorer la sécurité routière, nous devons malheureusement constater que ce type de permis pénalise aujourd'hui surtout les conducteurs. Il lui demande, par conséquent, de lui transmettre le nombre de personnes conduisant sans permis depuis ces dix dernières années, ainsi que le nombre de points perdus sur la même période suite à un excès de vitesse inférieur à 5 km/h au-delà de la vitesse autorisée.

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24379

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4074

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)